

# ECB Guidelines 2024-08: Artificial Intelligence in Banking Operations

## Principle 1: Transparency and Explainability

Les établissements bancaires utilisant des systèmes d'intelligence artificielle doivent garantir la transparence et l'explicabilité des décisions automatisées. Les modèles d'IA doivent être documentés et leurs décisions doivent être traçables. Les clients doivent être informés de l'utilisation de l'IA dans les processus les concernant.

## Principle 2: Data Quality and Governance

Les données utilisées pour entraîner et opérer les systèmes d'IA doivent être de haute qualité, représentatives et non biaisées. Un cadre de gouvernance des données doit être établi, incluant des procédures de validation et de contrôle qualité régulières.

## Principle 3: Human Oversight

Tous les systèmes d'IA critiques doivent être soumis à une supervision humaine appropriée. Les décisions automatisées ayant un impact significatif doivent pouvoir être révisées et surchargées par des humains. Un mécanisme d'escalade doit être en place pour les cas exceptionnels.

## Principle 4: Risk Management

Les établissements doivent intégrer les risques liés à l'IA dans leur cadre de gestion des risques existant. Une évaluation des risques spécifique à l'IA doit être réalisée avant le déploiement et régulièrement mise à jour. Les scénarios de défaillance doivent être documentés et testés.

## **Principle 5: Compliance Monitoring**

Un système de monitoring continu de la conformité des systèmes d'IA doit être mis en place. Les indicateurs de performance et de conformité doivent être suivis et rapportés au management et aux autorités de supervision.